

*Question présentée par le député :*

*M. Christian Zaugg*

*Date de dépôt : 29 août 2019*

## **Question écrite urgente**

### **Mise à niveau de l'arrêt du quai du bus 21 à la gare des Eaux-Vives**

Il apparaît que le quai de débarquement du bus 21 à la gare des Eaux-Vives n'est pas à niveau et que la différence de hauteur entre le plancher du bus et le quai trop bas pose des problèmes de sécurité aux usagers.

*Existe-t-il des normes à cet égard et, si ce n'était pas le cas, le Conseil d'Etat envisage-t-il de prendre des dispositions en la matière ?*